

Jean VIGREUX et Serge WOLIKOW [dir.], *Vignes, vins et pouvoirs*, Dijon, Éditions universitaires de Dijon, 2001, 154 p.

Édouard Lynch



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/ruralia/315>

ISSN : 1777-5434

Éditeur

Association des ruralistes français

Édition imprimée

Date de publication : 20 juin 2002

ISSN : 1280-374X

Référence électronique

Édouard Lynch, « Jean VIGREUX et Serge WOLIKOW [dir.], *Vignes, vins et pouvoirs*, Dijon, Éditions universitaires de Dijon, 2001, 154 p. », *Ruralia* [En ligne], 10/11 | 2002, mis en ligne le 22 janvier 2005, consulté le 22 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/ruralia/315>

Ce document a été généré automatiquement le 22 avril 2019.

Tous droits réservés

Jean VIGREUX et Serge WOLIKOW
[dir.], *Vignes, vins et pouvoirs*, Dijon,
Éditions universitaires de Dijon,
2001, 154 p.

Édouard Lynch

- 1 L'histoire de la vigne et de la viticulture est, au sein de l'histoire rurale, un terrain qui n'a jamais été négligé par les chercheurs tant elle est, surtout en France, partie prenante de l'identité et du patrimoine national. Toutefois, cette forte demande sociale a aussi contribué à orienter les travaux vers les secteurs les plus porteurs, ceux des grandes maisons, des grands terroirs, pour lesquels les demandes étaient les plus fortes. Mais les contraintes l'étaient tout autant, dans le passé comme dans l'histoire contemporaine, car la dimension historique était partie intégrante de la renommée d'un cru ou d'un clos.
- 2 C'est fort de ce constat que l'Université de Bourgogne et plus précisément les historiens spécialistes de l'histoire contemporaine ont consacré leur séminaire à des études centrées sur le XX^e siècle, rassemblant tout à la fois des chercheurs confirmés et des doctorants, pour des études centrées, bien entendu, sur le terroir bourguignon, mais s'appuyant aussi sur l'expérience d'autres régions. Ces recherches inédites, exploitant souvent des fonds d'archives encore inexploités, ne sont pas seulement juxtaposées et livrées au lecteur. Les deux articles de Serge Wolikow et de Jean-Luc Mayaud s'attachent à les inscrire dans une perspective historiographique longue, celle de la légitimité d'une histoire politique du vin pour le premier, et d'une approche pluridisciplinaire et pluri-territoriale pour le second, soulignant à l'occasion la fécondité des axes de recherche ainsi dégagés. La présence d'une riche bibliographie permet également de replacer ces réflexions dans l'historiographie viti-vinicole.
- 3 Les deux premiers articles, l'un consacré à Charles Bouchard par Jean-Marc Bourgeon et l'autre d'Olivier Jacquet sur le négoce face à la " révolution des AOC " forment un premier ensemble, autour de la question centrale de l'adaptation des pratiques commerciales et professionnelles face à l'organisation et à l'encadrement du marché dans les années 1920.

Avec la loi de 1919 qui privilégie l'origine dans la définition des appellations, les négociants, dont la renommée s'est en partie construite dans leur capacité à construire des vins de qualités, voient leurs positions mises à mal. En dépit de leurs appuis politiques, et de leur situation acquise dans les groupes de pression nationaux et internationaux, comme le Comité international des vins, ou la Commission consultative interministérielle du vin, les négociants subissent l'offensive des producteurs et des propriétaires qui entendent faire respecter une loi qui leur est favorable. L'étude des procès intentés pour faire respecter la nouvelle loi révèle combien l'acharnement de Charles Bouchard met en difficulté son entreprise, les archives privées se révélant ici extrêmement instructives. Un autre apport de ces études est de montrer le rôle croissant de l'État, qui impose à la fois une législation, et dont les tribunaux servent aussi à trancher les conflits. Dans ces conditions, la capacité à imposer son point de vue dépend à la fois de sa surface " professionnelle " mais aussi de sa capacité à mobiliser ses partisans : les deux études dévoilent comment les négociants, la maison Bouchard en tête, se trouvent isolés face aux exploitants regroupés dans le Syndicat de défense de la viticulture bourguignonne, dirigé par le marquis d'Angerville, qui mobilise ses adhérents, afin notamment de payer les enquêteurs. Les appuis professionnels sont inséparables des appuis politiques et, une fois encore, les négociants sont progressivement lâchés par les élus. Il ne s'agit pas ici de raisonner en terme de droite et de gauche : les conflits partisans cèdent le pas sur les stratégies d'enracinement. Tout en maintenant des relations avec les négociants, les élus, modérés ou radicaux socialistes, doivent tenir compte de la pression croissante des exploitants, qui sont aussi leurs électeurs.

- 4 Les textes de Gilles Laferté et de Thibault Péchault s'inscrivent dans une perspective quelque peu différente, celle de l'analyse du rôle des stratégies individuelles dans le développement local, identitaire ou économique. La figure et la trajectoire de Jean Lafon apparaissent en ce sens exemplaires, puisque la promotion du Meursault et l'instrumentalisation de pratiques folkloriques largement réinventées sont étroitement liées à la stratégie personnelle de ce fils de la bonne bourgeoisie du Sud-Ouest. Entré, comme son père, dans l'administration fiscale, il est nommé à Dijon où son mariage avec une héritière bien dotée le transforme en propriétaire de vignes prestigieuses à Meursault. Il combine dès lors la défense des intérêts de son terroir, qui est aussi celui de la gestion de ses propriétés. Son action, avec la création du Syndicat d'initiative de Meursault et des pays environnants en 1923, s'incarne dans le lancement d'une nouvelle " paulée ". Reprenant une tradition festive liée aux vendanges, il la transforme en un instrument de promotion touristique, associant les journalistes et les notabilités locales. Dans la filiation des pratiques de patronage, le comte Lafon intervient à plusieurs degrés. Tout comme il avait fondé, pour sa commune, un prix Lafon récompensant l'enfant de l'école ayant montré le plus d'intérêt pour l'agriculture, il lance en 1933 un prix de la Paulée de Meursault, donnant une résonance nationale et internationale à sa campagne de promotion touristique. Ce dynamisme régionaliste rejoint la lutte pour la défense des appellations, dans le conflit avec les négociants évoqués précédemment.
- 5 Si la résurrection des vins du Tonnerrois narrée par Thibault Péchaut se produit près d'un demi-siècle après les initiatives du comte Lafon, et dans un contexte économique et viticole bien différent, l'importance des stratégies individuelles est tout aussi déterminante. Stratégie de reconnaissance d'un élu local, André Durand lui aussi " étranger " au pays, mais qui épouse les intérêts de sa commune d'adoption, Épineuil. André Durand, conseiller général de Tonnerre, n'a pas d'intérêt économique personnel ;

en revanche, la dynamique qu'influe la reconstitution du vignoble est un incontestable facteur de renouveau et de prospérité pour ses administrés. Cette stratégie rencontre d'une certaine manière celle d'Henri Nallet, député de l'Yonne puis maire de Tonnerre, suite à un parachutage réussi. Ministre de l'Agriculture à deux reprises, il dispose des moyens nécessaires pour accélérer un processus de reconstitution du vignoble déjà enclenché. À Épineuil comme à Tonnerre, le succès de l'opération s'explique par le soutien actif de l'Institut national des appellations d'origine (INAO), qui s'appuyait elle-même sur le passé, et en particulier sur l'existence dans les années 1930 d'une production locale bénéficiant de l'appellation Bourgogne dans cette région. Mais ce soutien administratif allait être facilité par l'influence déterminante d'Henri Nallet, susceptible de faire céder les différents blocages administratifs, mais aussi de faire accepter de nouvelles plantations dans un contexte peu favorable.

- 6 Les deux dernières contributions, celles de Jean Vigreux et de Jean-Philippe Martin présentent quelques convergences, autour de la notion d'identité. Identité très largement fictive et reconstruite, autour de la figure du "maréchal paysan", transformé pour l'occasion en "maréchal vigneron". Une initiative, nous dit Jean Vigreux, portée par l'administration préfectorale, soutenue par les édiles et les élites agricoles favorables à la "révolution nationale". L'inauguration en 1943 donne lieu à la célébration des vertus terriennes et de la jeunesse laborieuse, chères au régime. Le contexte politique n'est plus cependant très favorable et la cérémonie n'a guère d'écho. Aussi le "clos du maréchal" tombe-t-il dans l'oubli, après quelques péripéties judiciaires, un oubli d'autant plus nécessaire qu'il permet de tirer un trait sur les années noires. Les exigences de la mémoire collective, nationale et locale, l'expliquent en grande partie. L'étude, dans un espace chronologique plus large, de l'identité des vignerons-viticulteurs du Languedoc et du Midi par Jean-Philippe Martin renvoie à des catégories plus ou moins construites et imposées de l'extérieur. La désignation de viticulteur, qui se généralise au début du XIX^e siècle, correspond pour une large part au statut du Midi viticole, considéré comme un espace de production de masse, aux mains des négociants ; et c'est autour de ce qualificatif que s'organisent les luttes syndicales des années 1960. À l'inverse, l'épithète de vigneron réapparaît quelques années plus tard, dans un contexte de valorisation de la production et de promotion de la qualité, maître mot désormais de l'accès au marché. Dans ce lent cheminement, le rapport à l'État, au-delà des questions d'appellation, est déterminant pour régler les contraintes de la concurrence, avec l'Algérie puis au sein de l'Europe. Les élus, maires et députés, construisent ainsi des carrières autour de la défense viticole régionale, notamment au sein du parti socialiste, Édouard Barthe sous la III^e République et Raoul Bayou sous la V^e République. On retrouve ici le triple jeu de l'identité politique, de l'identité régionale et de l'identité professionnelle qui est déterminante pour appréhender l'histoire politique des espaces viticoles.
- 7 Ainsi, au-delà de la disparité des contributions, inévitablement liées à la diversité des auteurs et des sujets abordés, il importe de retenir de cet ouvrage l'ampleur des perspectives offertes par une histoire politique et sociale du vin à l'époque contemporaine. Comme le souligne l'ultime contribution, due à Éliane Lochot, directrice des Archives municipales de Dijon, son succès dépend pour une large part de la capacité des archivistes et des historiens à défendre et à valoriser un patrimoine archivistique toujours fragile.

INDEX

Index chronologique : XXe siècle